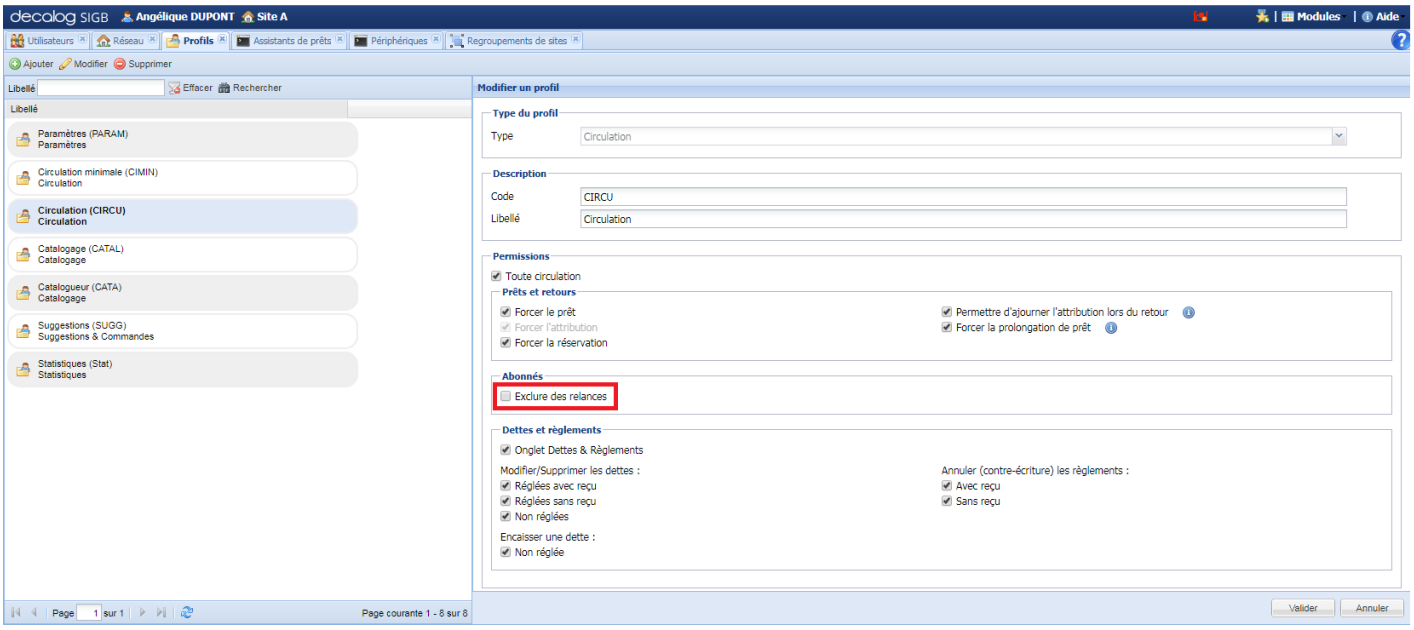
1. Circulation : exclusion d’un abonné des relances

Il est possible dans Decalog SIGB de permettre à un bibliothécaire d’exclure un abonné des relances, afin que les mails ou lettres de rappel ne puissent plus être générés pour cet abonné donné.

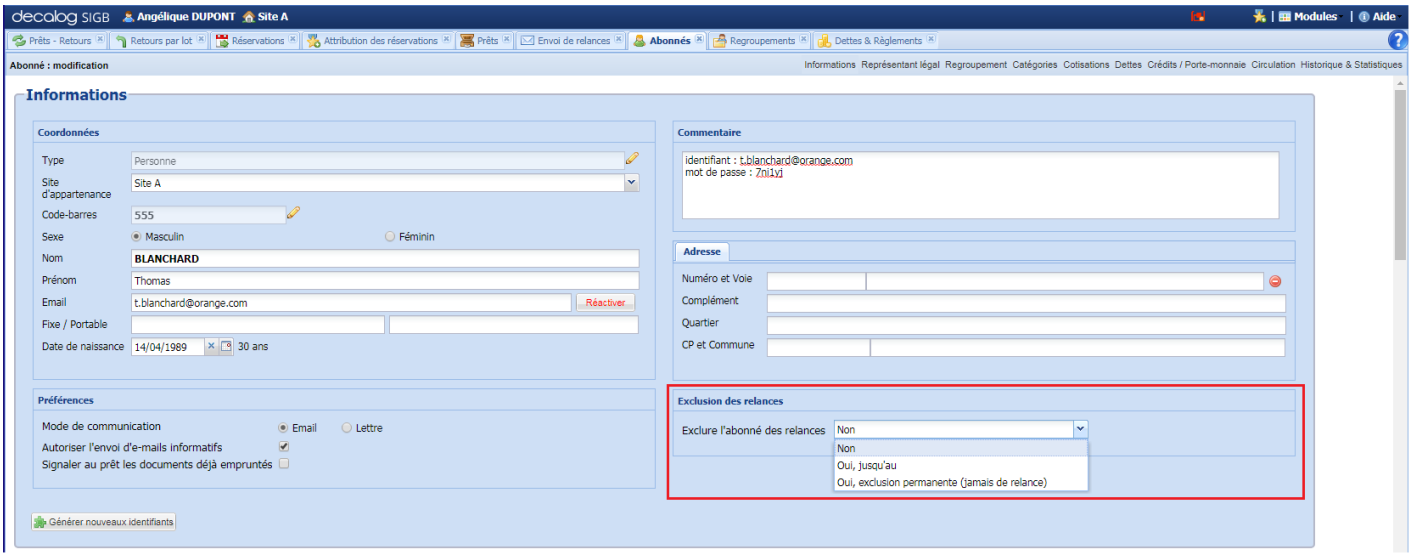
Exclure un abonné des relances correspond à une exception : vouloir éviter par exemple de faire venir une personne à mobilité réduite en cas de retard.

Respecter les délais de prêt est l’une des contraintes du prêt en bibliothèque, et cette exception permet d’en exempter un abonné. C’est pour cette raison qu’un droit utilisateur a été mis en place : le fait d’accorder cette exception à un abonné sera ainsi réservé aux utilisateurs qui en ont le droit.

Une case à cocher « Exclure des relances » a été ajoutée dans Administration du réseau > Profils, en sélectionnant le ou le(s) profils de type Circulation. Il est ainsi possible de créer deux profils de circulation, un donnant à l’utilisateur la possibilité d’exclure un abonné des relances, et l’autre non. Il sera ainsi nécessaire d’attribuer ensuite les profils correspondants aux utilisateurs concernés dans l’onglet Utilisateurs.

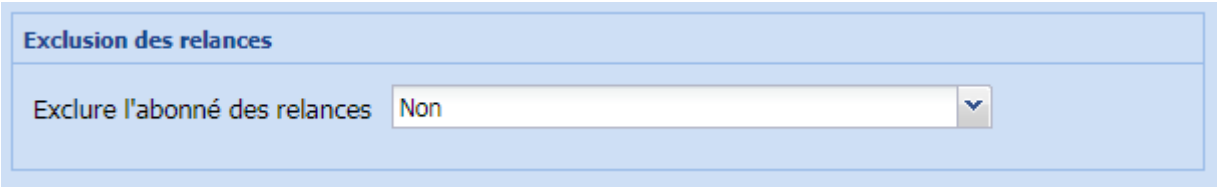


L’activation de ce droit fait apparaître, pour les utilisateurs autorisés, une liste déroulante de choix sur la fiche abonné, dans un bloc « Exclusion des relances ».

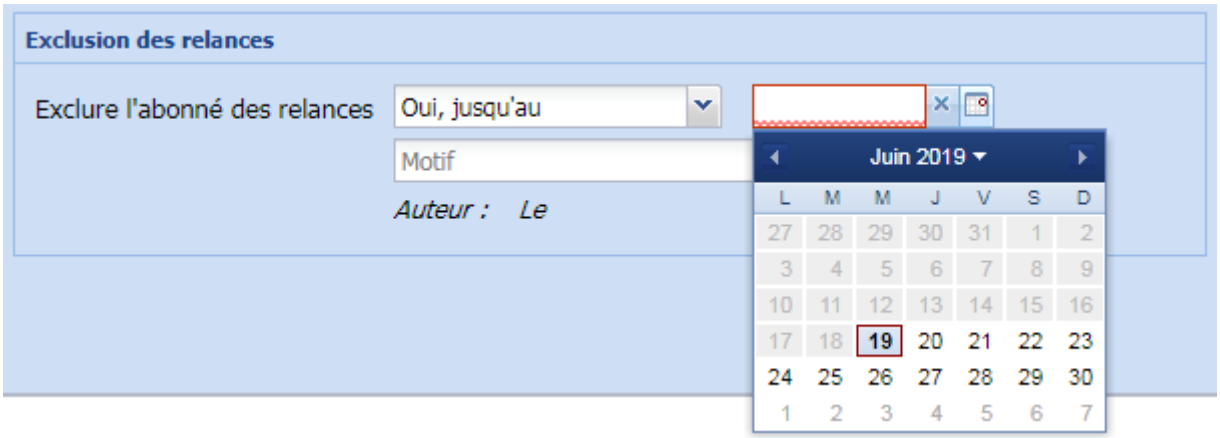


On voit ainsi qu'il est possible de définir 3 valeurs dans cette liste :

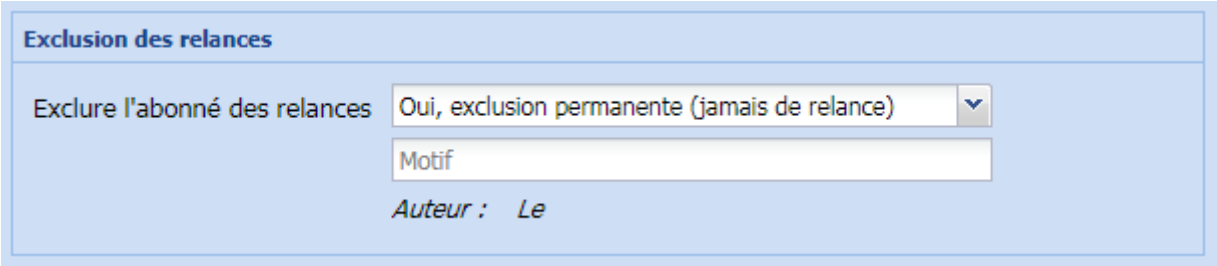
- « **Non** », valeur sélectionnée par défaut, qui signifie que l'abonné n'est pas exclu des relances et qu'à ce titre il recevra normalement ses mails ou lettres de relances dès qu'il sera en retard, selon les conditions définies dans Paramètres > Relances.



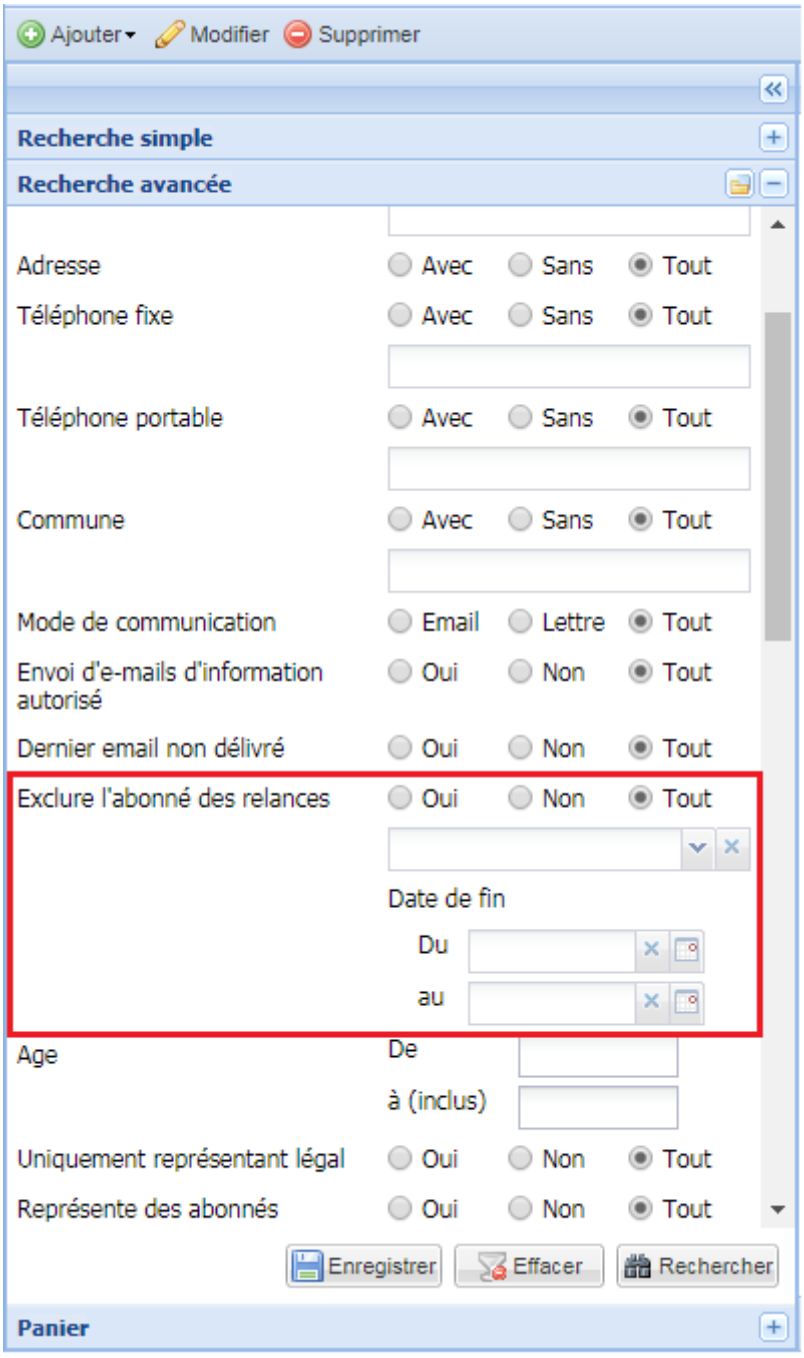
- « **Oui jusqu'au** », qui signifie que l'abonné est exclu des relances jusqu'à la date sélectionnée par l'utilisateur (incluse). Au terme de cette date, l'exclusion est automatiquement retirée par le logiciel (la valeur repasse sur « Non »). Le nom de la personne ayant renseigné l'exclusion est indiqué sous le champ, ainsi que la date à laquelle l'abonné a été exclu des relances.



- « **Oui, exclusion permanente (jamais de relance)** », qui signifie que l'abonné est exclu des relances pour une période indéterminée : il ne recevra jamais de relances (mails ou lettres), à moins que l'utilisateur modifie cette valeur pour remettre « Non ».



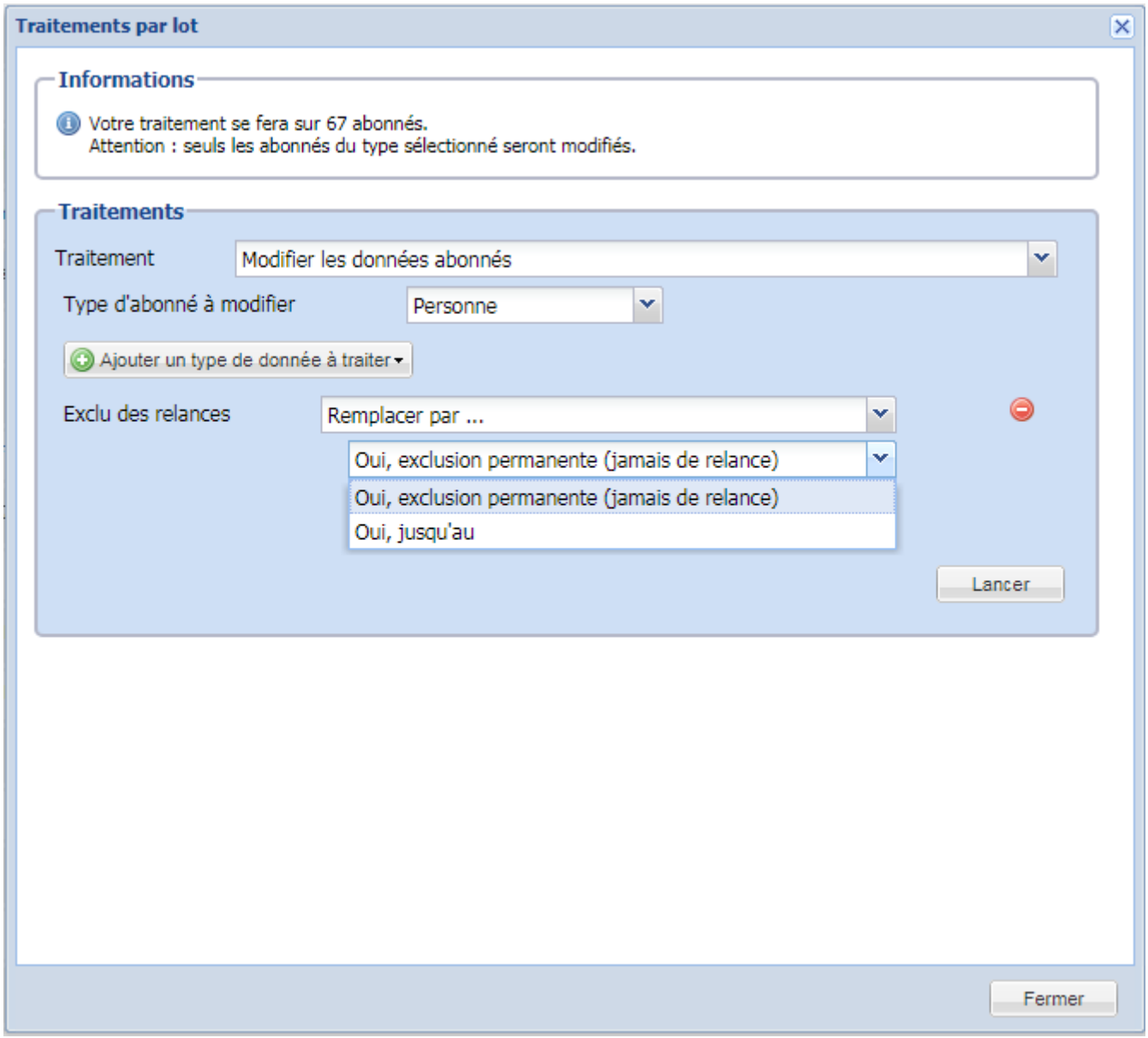
Un critère de recherche pour retrouver les abonnés exclus des relances a été ajouté dans Circulation > Abonnés > Recherche avancée.



Cette notion a également été ajoutée dans les traitements par lot sur les abonnés :

- Dans l’exportation vers un tableur (ajout d’une case à cocher « Exclusion des relances » pour que l’information de l’exclusion puisse être exportée vers un tableur)

- Dans les traitements par lot de modification des abonnés (afin de pouvoir exclure par lot des abonnés des relances)



A noter que cette valeur n’est pas prise en compte dans les statistiques.

Created 2026-07-03 15:03:09 UTC by Admin
Updated 2026-07-03 15:03:10 UTC by Admin